

Accident, expertise, réparation, panne --> assurance

Par sgi31

Bonjour,

J'ai eu un petit accident le 12/11/09 qui a nécessité un remorquage dans un garage agréé de mon assurance. Un expert est passé (2 fois car il n'avait pas tout vu à la première visite) et la réparation a été faite. (principalement remplacement du carter inférieur qui été fêlé), je n'ai rien payé mais cela à tout de même pris un bon moment puisque j'ai récupéré la voiture le 02/12.

En partant du garage, au bout de 40km, un vacarme dans le moteur me pousse à m'arrêter. Téléphone au garage, remorquage chez un dépanneur. Je vous passe les détails mais après quelques péripéties, la voiture se retrouve dans le même garage 2 jours plus tard.

A ce jour, après 2 autres visites du même expert, le garage m'annonce que l'expert aurait dit que c'était de ma faute car j'avais eu le malheur de rouler (1km !) après le choc. Je n'ai aucun rapport d'expertise (ni des premières, ni des suivantes) et l'assurance non plus.

Toujours est-il que j'ai peur que si l'expert "m'accuse", je vais devoir supporter les frais d'une réparation coûteuse : au minimum un turbo, au max, un moteur. On ne le saura exactement qu'après démontage mais le garage attend mon ordre.

Pour le moment, je refuse de donner cet ordre car j'ai peur de devoir payer ensuite. Or, étant donné que la panne est consécutive à l'accident, je n'ai pas envie de payer (et ne peux pas !)

Cela fait maintenant plus de 30j que la voiture est immobilisée et elle risque de l'être encore un bon moment. J'appelle quasiment tous les jours l'assurance pour leur demander d'activer les choses mais ça n'avance pas.

Mes questions :

Quelqu'un parmi vous peut-il m'aiguiller sur ce que je peux faire pour accélérer les choses ?

Pensez-vous qu'en pareil cas, l'assurance me considèrera comme responsable et me fera supporter les réparations ?

Dois-je demander une contre expertise ? Dans ce cas, si ma responsabilité n'est pas avérée, l'assurance me la remboursera-t-elle ?

Merci de votre aide

Stephan

Cordialement.